

Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027

Un plan par et pour toutes et tous



Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières

Québec 

Table des matières

Section 1 : Présentation du CSSDHR

Notre territoire.....	04
Nos services	05
Portrait du CSSDHR.....	07
Portrait des classes adaptées.....	09

Section 2 : La démarche du PEVR

Qu'est-ce qu'un PEVR.....	10
Notre démarche collaborative	11
Le bilan du PEVR 2018-23 - L'élève.....	13
Le bilan du PEVR 2018-23 - L'établissement.....	14
Le bilan du PEVR 2018-23 - Le personnel.....	15

Section 3 : Nos forces et nos enjeux

Nos forces.....	16
Nos enjeux quant à la réussite et le bien-être de nos élèves.....	19
Nos enjeux quant à notre personnel et nos parents	21

Section 4 : Le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027

Mission, vision, valeurs.....	23
Tableau synoptique	24
Déclaration de services	27
Glossaire	28

Mot de la directrice générale

Nous dévoilons enfin notre *Plan d'engagement vers la réussite*, une boussole qui orientera nos actions et coordonnera nos efforts pour promouvoir, ensemble, les apprentissages et le bien-être des élèves et du personnel dans nos établissements au cours des quatre prochaines années.

La voix de chacun de vous est au cœur de ce *Plan*. Grâce à notre démarche de consultation approfondie, nous avons écouté vos préoccupations et compris vos besoins, donnant vie à un plan authentique qui reflète notre communauté.

La gestion de proximité continuera à être le moteur de nos actions. Nous embrassons également une approche misant sur les pratiques ayant un impact durable sur les apprentissages et le bien-être.

Ce *Plan* n'est pas seulement le fruit de notre réflexion collective, il est également le reflet de nos aspirations et de nos rêves pour l'avenir de nos élèves et de notre communauté. Notre ambition est claire :

Nous aspirons à faire de la réussite scolaire un motif de fierté, à l'intégrer pleinement dans notre culture et à la faire rayonner à tous les niveaux.

Conçu pour être engageant, accessible, humain et transparent, ce *Plan* reflète les valeurs qui nous guident au quotidien dans notre mission éducative.



Marie-Claude Huberdeau

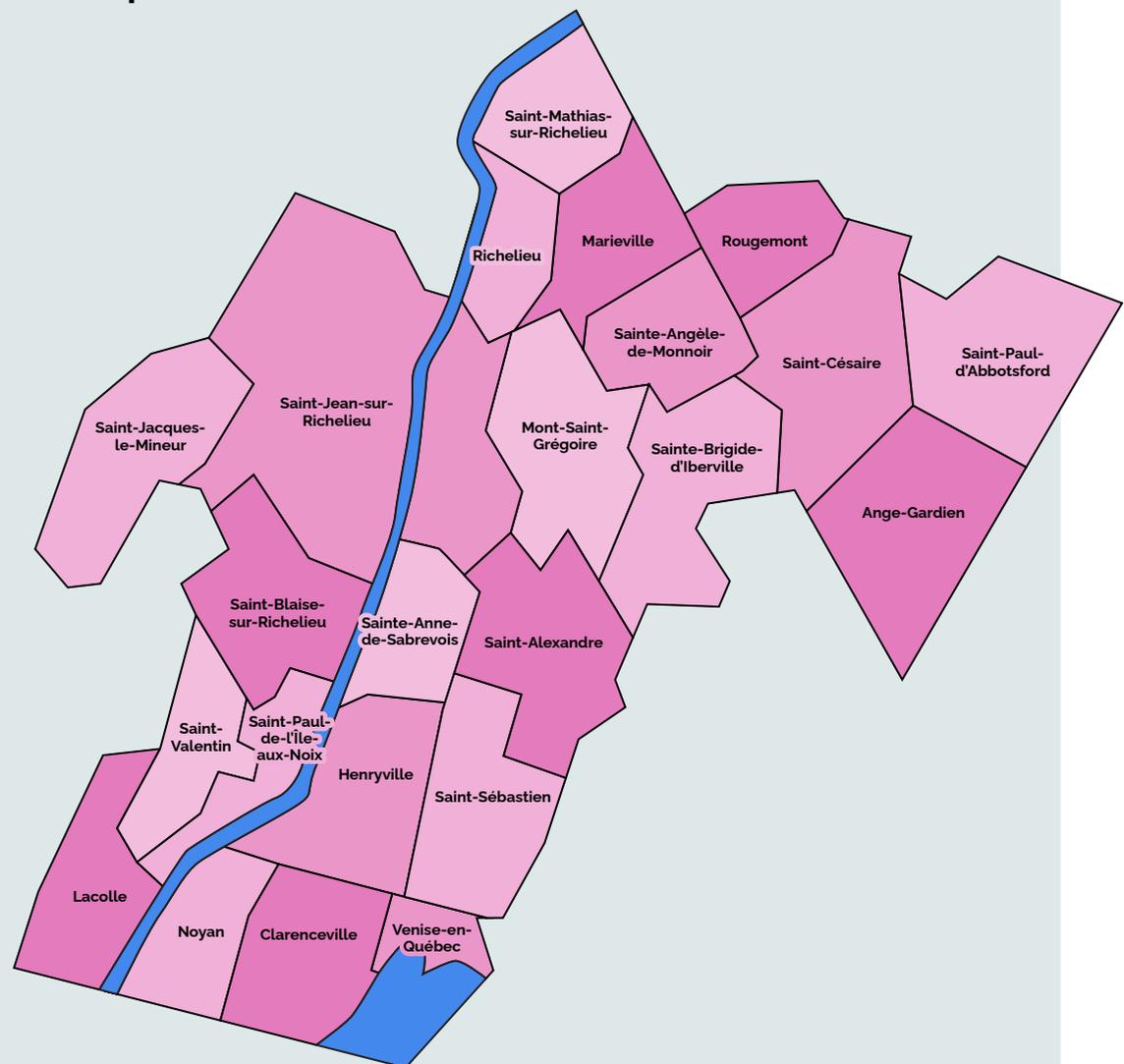
Directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

Notre territoire

Le territoire compte 23 municipalités réparties dans 3 municipalités régionales de comtés (MRC), soit celles du Haut-Richelieu, de Rouville et des Jardins-de-Napierville. Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières couvre un peu moins que 1500 km² de superficie terrestre.

Contexte socioéconomique du territoire ayant des répercussions sur le plan de l'éducation

Saint-Jacques-le-Mineur
Ange-Gardien
Marieville
Mont-Saint-Grégoire
Saint-Blaise-sur-Richelieu
Sainte-Brigide-d'Iberville
Saint-Alexandre
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
Rougemont
Saint-Jean-sur-Richelieu
Richelieu
Saint-Mathias-sur-Richelieu
Sainte-Anne-de-Sabrevois
Saint-Paul-d'Abbotsford
Saint-Césaire
Sainte-Angèle-de-Monnoir
Lacolle
Saint-Sébastien
Henryville
Venise-en-Québec
Clarenceville
Noyan
Saint-Valentin



Nos services

Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières est une organisation de proximité visant la réussite scolaire des élèves. Nous nous efforçons de relever de nouveaux défis pour offrir un environnement d'apprentissage dynamique et adapté à l'évolution des besoins de nos élèves et de notre communauté.

La Direction générale du Centre de services scolaire assure la gestion stratégique des activités et des ressources, facilite le lien avec le conseil d'administration, veille à l'exécution des décisions du conseil et coordonne divers volets du mandat du CSSDHR pour soutenir les établissements dans leur mission.

La direction d'accompagnement joue un rôle complémentaire aux services éducatifs en adaptant des stratégies de coaching pour les gestionnaires, en transmettant les meilleures pratiques de la recherche et en offrant un soutien individuel ou collectif pour le développement des meilleures pratiques administratives et pédagogiques.

Le Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire a pour but d'assurer la scolarisation des élèves du territoire dans le respect des politiques en vigueur tout en assurant la cohésion entre les écoles. Le Service est responsable des admissions, des inscriptions, du transport des élèves et de tous les éléments administratifs liés au bon fonctionnement des établissements scolaires.

Le Service des ressources matérielles assure un soutien technique aux activités à caractère pédagogique tout en s'occupant de la conservation du parc immobilier de l'organisation afin de garantir un environnement sécuritaire et propice à la qualité de vie des élèves et du personnel.

Le Service des ressources éducatives aux jeunes est chargé de soutenir et d'accompagner les établissements dans la mise en place d'innovations, de veiller à la professionnalisation du personnel éducatif, de garantir l'application du Régime pédagogique et la qualité des services offerts, ainsi que d'assurer une vigie des différents encadrements.

Les Services complémentaires et d'adaptation scolaire couvrent quatre grands volets : soutien à l'apprentissage, vie scolaire, aide à l'élève, promotion et prévention. L'adaptation scolaire vise à atténuer les difficultés d'apprentissage des élèves présentant des besoins particuliers grâce à des services directs, de l'accompagnement et du soutien.

Le Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle est responsable de soutenir et d'accompagner les centres dans la mise en œuvre du renouveau pédagogique, de garantir l'application des Régimes pédagogiques et la qualité des services, ainsi que d'organiser l'enseignement dans les centres de formation générale aux adultes et en formation professionnelle. Ils sont également responsables de pourvoir au rehaussement des compétences des travailleurs par le biais de formations et de reconnaissance des acquis et compétences. Finalement, le Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement soutient les non-détenteurs de diplôme dans l'atteinte de leurs objectifs de vie.

Nos services (suite)

Le Secrétariat général assume la responsabilité de l'ensemble des programmes et activités reliés à la vie corporative. Le secrétaire général assume un rôle fonctionnel de services-conseils et d'expertise auprès de tous les gestionnaires en matière de vie corporative. Il est responsable des archives du CSSDHR qui comprend les dossiers scolaires, les dossiers du personnel ainsi que divers documents administratifs. Le secrétaire général est également le responsable de l'application des règles contractuelles (RARC).

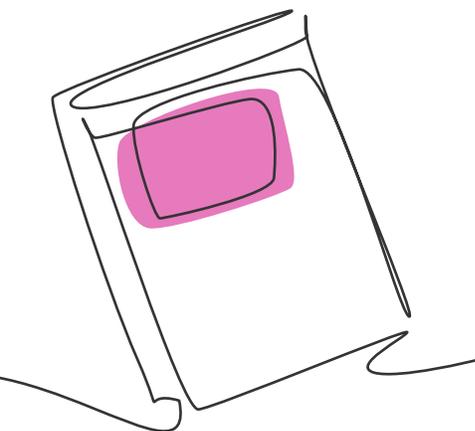
Sous la gouverne du Secrétariat général, la Responsable du traitement des plaintes gère le Service à la clientèle. Ce mécanisme assure un soutien-conseil aux parents et aux directions, dans un souci de saine communication école-famille.

Le Service des affaires juridiques et des communications est responsable de l'application et du respect de la législation et des politiques en vigueur. Il accompagne les directions de service et d'établissement en lien avec leur rôle et leurs responsabilités et joue un rôle important dans la prévention des litiges.

Le Service des technologies de l'information a pour principal mandat de soutenir les écoles, les centres de formation et les services dans l'utilisation fiable et sécuritaire des technologies de l'information à des fins pédagogiques et administratives.

Le Service des ressources financières est responsable de la gestion de l'ensemble des programmes ayant trait à l'administration financière et des ressources qui y sont affectées. Il exerce un rôle de spécialiste, de conseiller et de soutien auprès de la Direction générale et des différents intervenants quant à l'administration financière.

Le Service des ressources humaines collabore à la détermination des objectifs stratégiques au regard des enjeux et des défis identifiés en matière de gestion du capital humain. Il élabore et met en œuvre des politiques et des programmes de gestion des ressources humaines, de relations de travail et de développement organisationnel dans le cadre des orientations, des objectifs généraux et des obligations du Centre de services scolaire.



Portrait du CSSDHR

Les membres du personnel des établissements du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières adaptent leurs méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins individuels de chaque élève afin de favoriser leur épanouissement scolaire. Grâce à un accompagnement soutenu, le personnel encourage les élèves à atteindre leur plein potentiel académique et personnel.

22 605 élèves

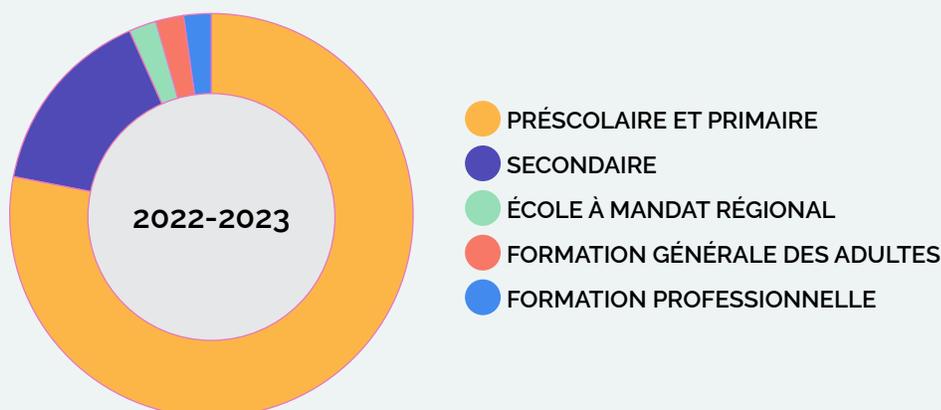
45 établissements scolaires

Augmentation de
1 270 élèves en 4 ans

3 739 membres du personnel

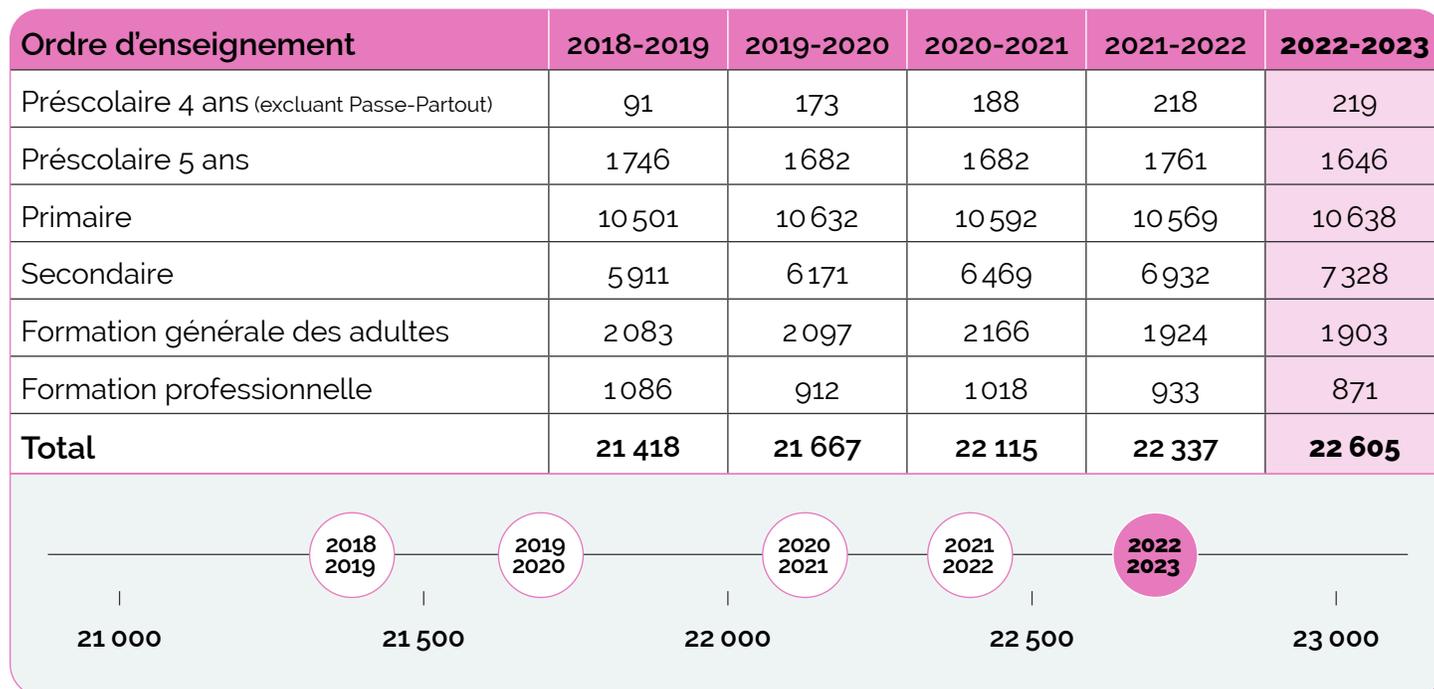
Évolution du nombre d'établissements

Ordre d'enseignement	2018-2019	2022-2023
Préscolaire et primaire	34	34
Primaire	1	1
Secondaire	7	7
École à mandat régional	1	1
Formation générale des adultes	1	1
Formation professionnelle	1	1
Total	45	45



Évolution des effectifs scolaires

Évolution de la clientèle par ordres d'enseignement¹



Évolution du personnel par catégories d'emploi



Sources :

¹ Clientèle financée au Bilan 1 du MEQ.

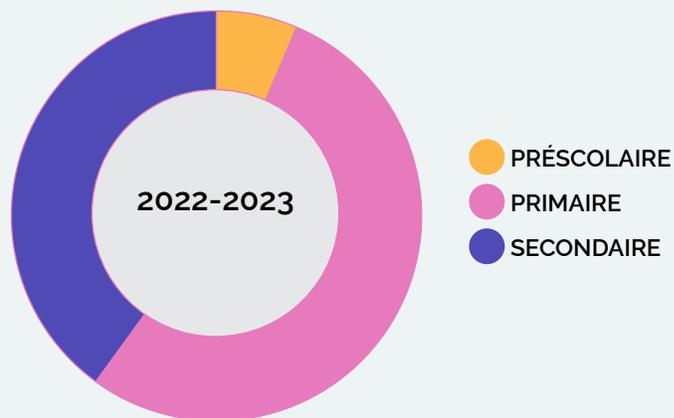
* Élèves des DEP et ASP et les élèves pris en compte au financement

Portrait des classes adaptées

Au cœur de notre engagement envers la réussite scolaire de nos élèves en classes d'enseignement adapté se trouve notre volonté de répondre à leurs besoins spécifiques tout en les soutenant dans leur progression.

Évolution du nombre de groupes, classes adaptées

Nombre de groupes	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Préscolaire	6	5	6	6	6
Primaire	47	50	51	50	50
Secondaire	28	33	33	36	37
Total	81	88	90	92	93



Qu'est-ce qu'un PEVR ?

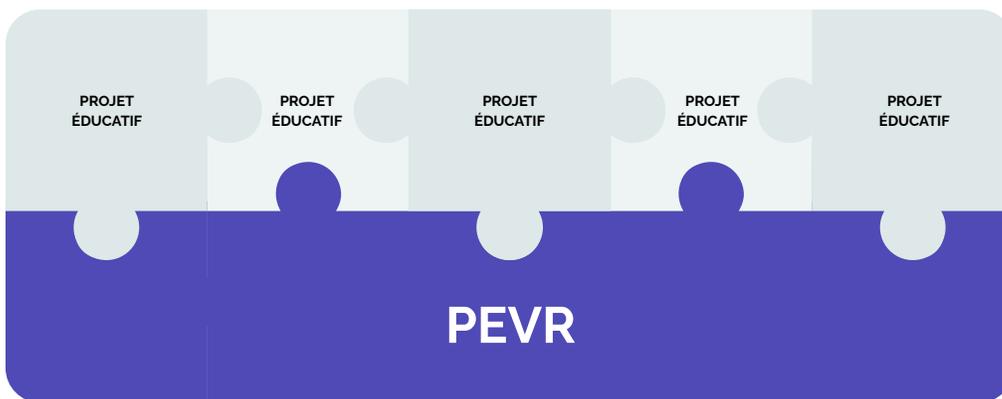
Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières est très fier de dévoiler son *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) 2023-2027, faisant état des priorités retenues pour assurer la réussite éducative de nos élèves. Élaboré de concert avec le comité d'engagement pour la réussite des élèves qui comptait 21 membres représentant tous les acteurs de notre communauté, ce *Plan* est fondé tout d'abord sur une analyse rigoureuse des données quantitatives et qualitatives qui émanent de nos 45 établissements.

Notre démarche collaborative se voulait ascendante, systémique et intégrée. En partant des préoccupations des milieux confirmées avec les données, nous demeurons en cohérence avec les projets éducatifs des écoles et des centres. Notre vision est à l'effet que la somme de ces projets doit constituer le PEVR et non l'inverse. Également, afin de s'assurer de cerner avec justesse les défis auxquels nos élèves font face tout au long de leur parcours scolaire, des sondages et groupes de parole ont été organisés afin que la voix de nos élèves, parents et membres du personnel puisse être entendue.

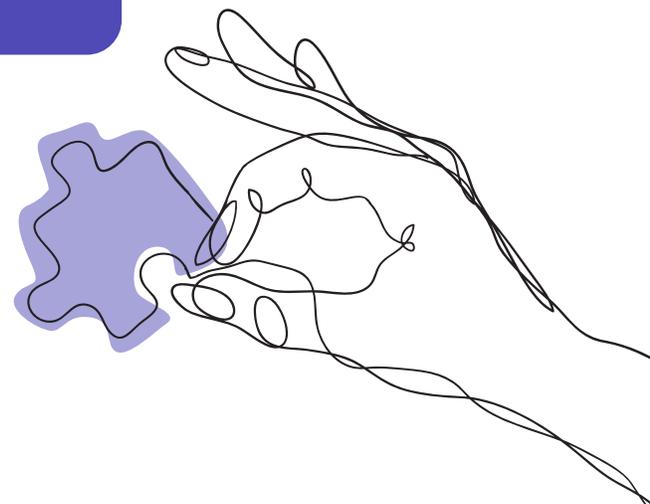
Plus de 13 000 personnes se sont ainsi exprimé et nos constats ont été validés à travers une vingtaine de rencontres, dans 7 comités différents, nourrissant ainsi une réflexion collective sur les enjeux et les améliorations souhaitables.

Processus interdépendant et intégré

Le PEVR doit être la somme des projets éducatifs de nos 45 établissements



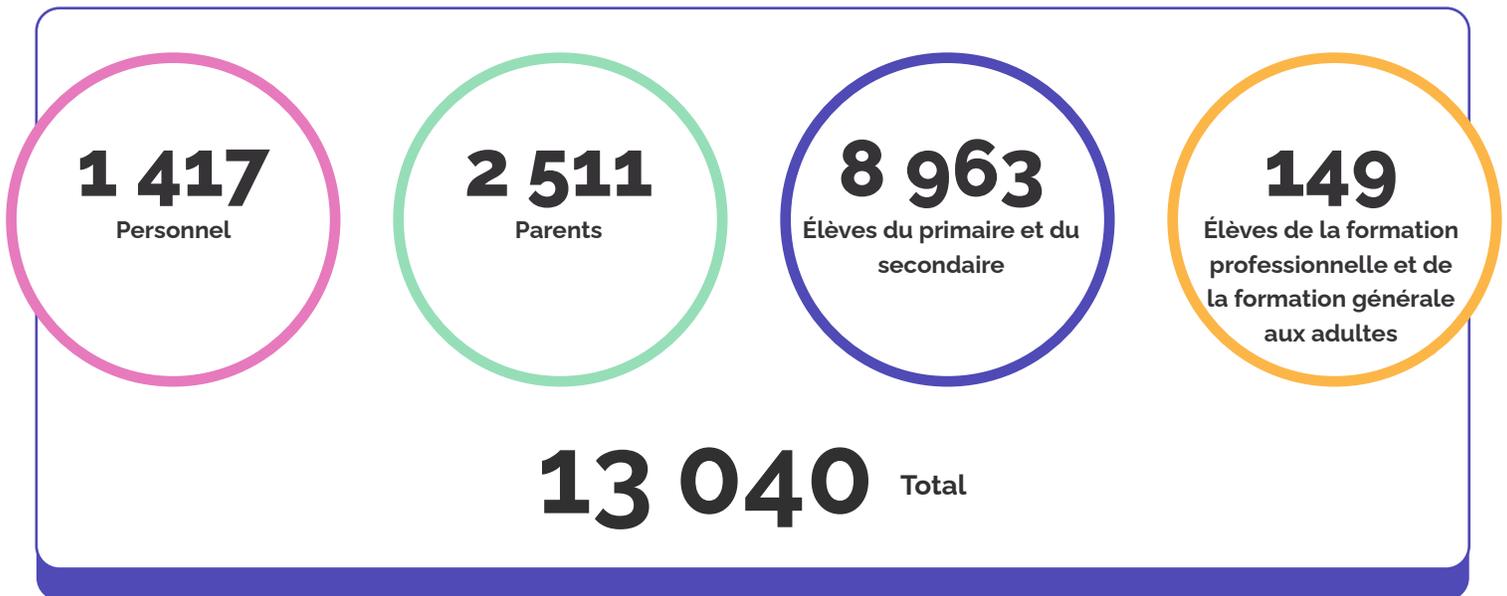
- ✓ Portrait et enjeux.
- ✓ Orientations.
- ✓ Évaluation bilan.
- ✓ Objectifs cibles-indicateurs.
- ✓ Planification des actions.
- ✓ Suivi et régulation.



Notre démarche collaborative

Une démarche collaborative a été entreprise par la direction du CSSDHR, guidée par les enjeux soulevés grâce à une analyse rigoureuse de nos données de réussite et des résultats des sondages envoyés au personnel, aux élèves et aux parents des établissements scolaires. L'objectif de cet exercice consultatif était d'entendre la voix du plus grand nombre de personnes possible afin de s'assurer que le PEVR soit inclusif et représentatif de notre communauté.

Sondage du PEVR 2022-2023



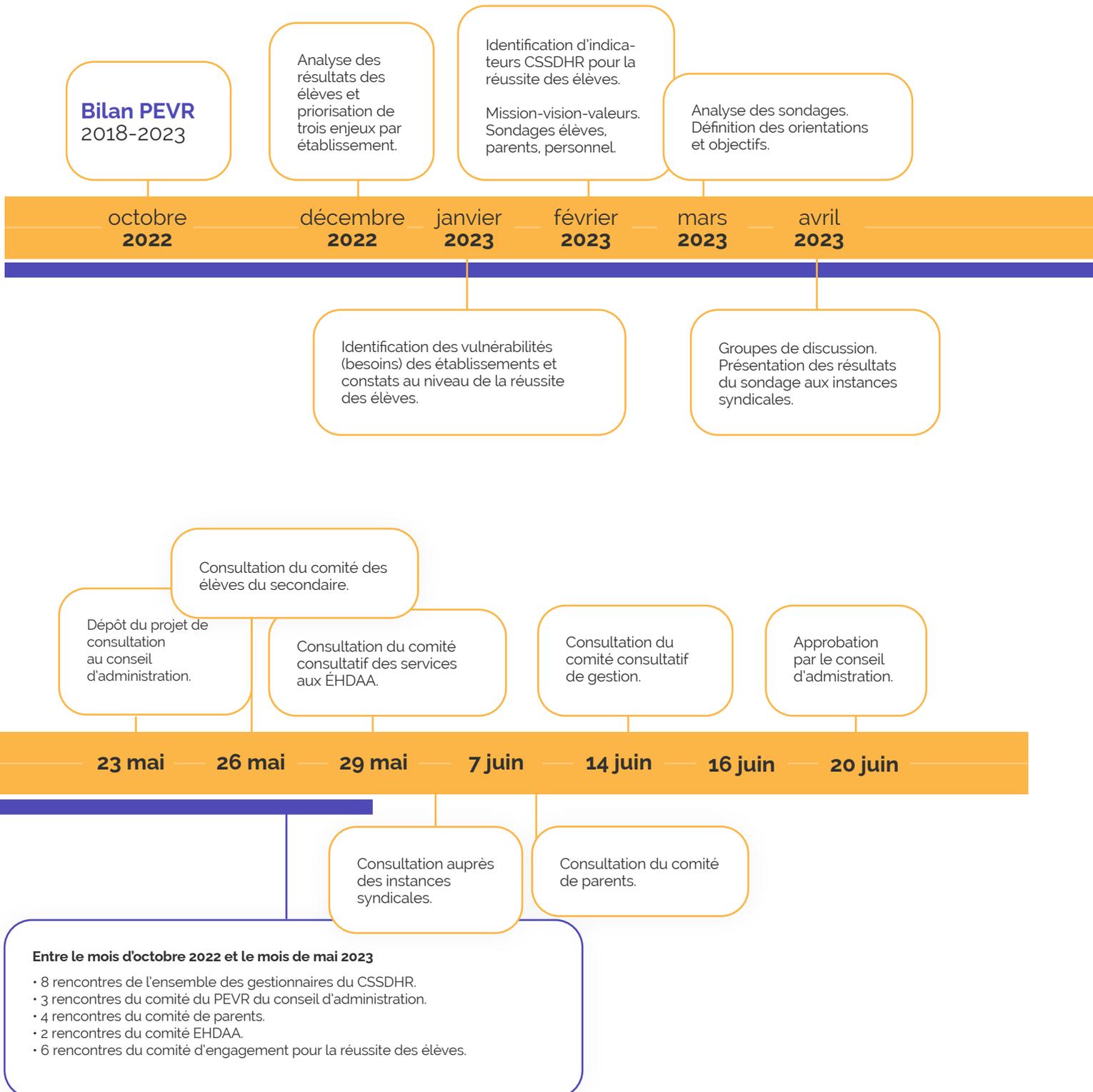
La contribution du comité d'engagement pour la réussite, composé de 21 personnes incluant des enseignant.e.s, du personnel professionnel, du personnel de soutien, des directions d'établissement, des cadres de services et des parents, s'est avérée essentielle. Les multiples rencontres ont permis de recueillir une diversité d'idées et de perspectives essentielles à l'élaboration d'un plan prometteur visant à assurer la réussite éducative des élèves.

En complément à la démarche consultative, la Direction générale du CSSDHR a organisé une activité de consultation le 24 avril dernier. Lors de cet atelier, les enjeux, orientations et objectifs ont été présentés et validés avec le personnel des établissements, les cadres de service et les parents. À la suite de cette présentation, chaque établissement scolaire a mis en place des sessions de discussion afin d'intégrer les orientations du PEVR. Les directions ont guidé les participant.e.s dans une réflexion collective sur l'apport des projets éducatifs à la mise en oeuvre du PEVR.

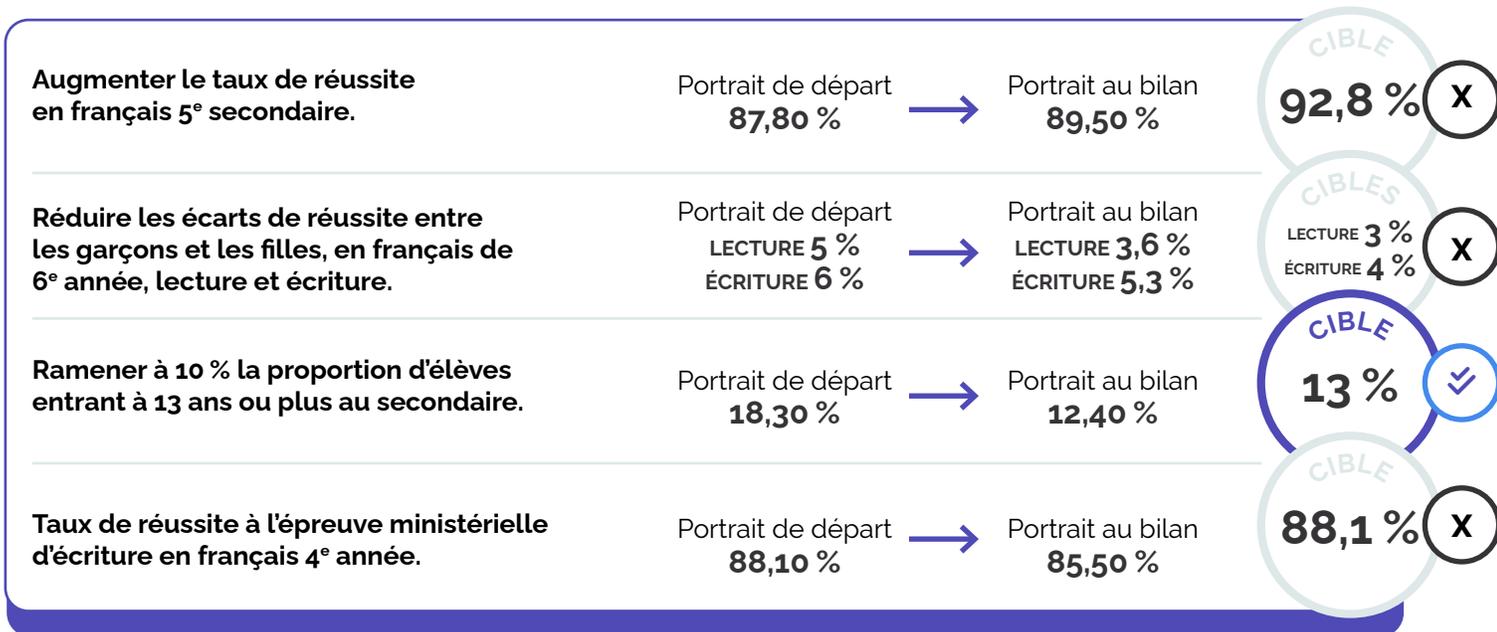
Les activités consultatives ont joué un rôle essentiel pour susciter l'engagement et obtenir des rétroactions précieuses.



Notre démarche collaborative



Bilan du PEVR 2018-2023 – L'élève



Proportion d'élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un 1^{er} diplôme ou qualification

Portrait de départ
69,6 %



Portrait juin 2022
68,6 %

Cible 2023
69,6 %



Cible 2030
90 %

Réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes

Nombre de groupes	Portrait de départ	Portrait au bilan	CIBLE	
Garçons-filles	14%	11%	7%	X
Élèves HDAA et élèves réguliers	26,3%	39%	13%	X
Élèves issu.e.s de milieux défavorisés	6%	13,9%	3%	X
Élèves issu.e.s de l'immigration	4%	1,5%	2%	✓

Contribuer à maintenir et à rehausser les compétences en littératie de la population adulte.

Malgré le fait qu'il n'y ait pas de données nous permettant de dresser un portrait de la littératie, des actions pour promouvoir le service sont mises en place au Centre d'éducation des adultes La Relance.

Bilan du PEVR 2018-2023 – L'établissement

L'absence de données et d'indicateurs relatifs à l'axe établissement ne nous permet pas de mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés. Toutefois, plusieurs actions ont été réalisées pour soutenir l'actualisation du PEVR.

Soutenir les parents durant le cheminement scolaire de leur enfant.

En collaboration avec le CSSDHR, et conscient du rôle important des parents dans la réussite de leur enfant, le comité de parents a offert plusieurs activités de formation traitant de divers sujets d'intérêt.

Élaborer un plan de communication efficace.

Le Centre de services scolaire est soucieux de bien informer ses différents publics et d'entretenir des liens étroits avec les organismes et les différents partenaires qui œuvrent sur son territoire.

Améliorer les infrastructures dans les cours d'école.

Neuf écoles primaires ont vu leur projet d'embellissement se concrétiser.

Offrir 60 minutes par jour d'activités physiques à tous les élèves.

L'ensemble de nos écoles offre aux élèves des occasions variées d'être physiquement actif.ve.s à l'école.

Mettre en place un environnement propice au déploiement d'une culture de collaboration en soutien au personnel et à la réussite des élèves.

Le déploiement des communautés au sein du CSSDHR s'inscrit dans un continuum de pratiques collaboratives centrées sur l'apprentissage allant de la Direction générale aux différents intervenants en service direct à l'élève.

Faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant d'ici 2030.

Au CSSDHR, 38,5% de nos bâtiments sont dans un état satisfaisant. Il est à noter qu'indépendamment du degré de vétusté, l'infrastructure de nos bâtiments assure toujours la sécurité de chacun et n'affecte pas leur santé.

Offrir aux élèves adultes des occasions qui favorisent la pratique d'activités physiques.

Au Centre d'éducation des adultes La Relance, les élèves bénéficient d'activités physiques. Toutefois, l'École professionnelle des Métiers (EPM) n'a pas d'installations sportives.

Bilan du PEVR 2018-2023 – Le personnel

Soutenir la réussite des élèves, assurer le déploiement des pratiques pédagogiques et administratives reconnues efficaces par la recherche et par l'organisation.

Plusieurs formations et accompagnements ont été offerts pour toutes les catégories de personnel. De plus, des dispositifs d'insertion professionnelle et de mentorat sont également déployés auprès du personnel enseignant.

Mettre en place un processus d'accompagnement des gestionnaires dans le développement de leurs compétences.

L'accompagnement des directions d'établissement s'actualise par le soutien au déploiement de communautés de pratiques, la formation et l'accompagnement portant sur l'agir compétent d'une direction d'établissement ainsi que le développement de la compétence conjugquée entre une direction et un.e conseiller.ère pédagogique.

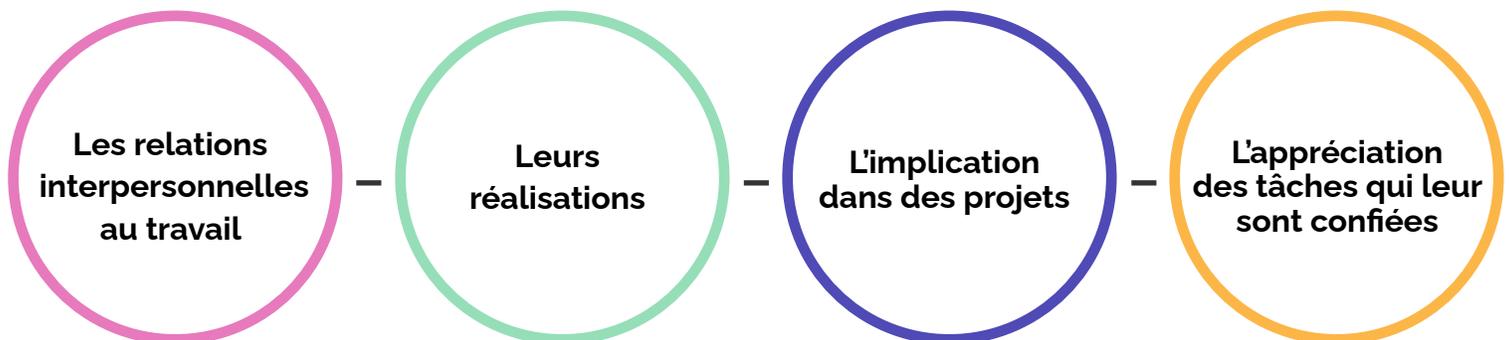


Les forces de nos établissements scolaires

Résultats du sondage du **personnel** du PEVR 2022-2023

Facteurs	Sont en accord (%)
Je suis fier.ère de travailler au CSSDHR.	87,9
Je me sens soutenu.e par mes collègues.	95,3
Je me sens accepté.e tel.le que je suis.	95,9
Je suis ouvert.e à l'accompagnement dans le développement de mes compétences professionnelles.	97,5

Motivations du personnel



Résultats du sondage **élèves** du PEVR 2022-2023

Facteurs	Sont en accord (%)
J'ai un sentiment d'appartenance envers mon école.	80
Mes parents m'encouragent à terminer mes études.	91,2
J'apprécie les activités offertes par mon école.	81

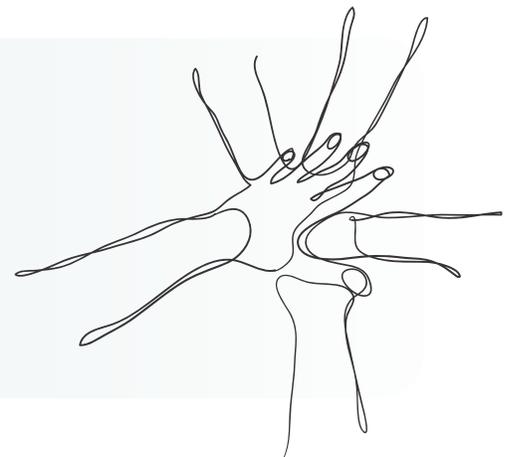
Résultats du sondage des élèves de la **formation** professionnelle et de la formation générale aux adultes du PEVR 2022-2023

Facteurs	Sont en accord (%)
Je suis satisfait.e de mon expérience d'apprentissage.	95.5
Mes enseignant.e.s croient en mon potentiel d'apprentissage.	95.3
J'ai un sentiment d'appartenance envers mon centre de formation.	91.3

Résultats du sondage des **parents** du PEVR 2022-2023

Facteurs	Sont en accord (%)
J'ai les capacités pour aider mon enfant dans son cheminement scolaire.	94.5
Je suis satisfait.e des communications que je reçois de la part de l'école de mon enfant.	95.3
Je suis satisfait.e de l'expérience pédagogique de mon enfant.	87

Nous sommes fier.ère.s des forces du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières qui témoignent des efforts collectifs de toutes et tous.



Nos enjeux de réussite éducative

La réussite éducative englobe les trois piliers fondamentaux de la mission de l'école québécoise : l'instruction, la socialisation et la qualification. Elle va au-delà de la réussite scolaire et de la diplomation et inclut le bien-être de nos élèves et du personnel qui les accompagne.

Au cours des quatre années à venir, notre objectif sera de développer le potentiel individuel de tous nos élèves tout en encourageant la progression de nos équipes afin de favoriser la réussite de toutes et tous.

Les résultats de sondages mettent en évidence que l'amélioration de la réussite des élèves demeure notre principal défi à l'heure actuelle, suivi de près par la problématique de la pénurie de main-d'œuvre et le soutien offert au personnel éducatif.

Instruire

71,2%

de l'ensemble de nos élèves sont en réussite assurée (70 % et plus) en français, mathématique et dans les matières à sanction* au secondaire.

71,9%

de nos élèves HDAA (avec plans d'intervention) : sont en réussite (60 %) en français, mathématique et dans les matières à sanction* au secondaire.

Socialiser

81,1%

de nos élèves apprécient les activités offertes à l'école.

37,4%

de nos élèves disent avoir vécu de la violence ou de l'intimidation à l'école.

48,5%

de nos élèves du secondaire se sentent motivés à l'école.

Qualifier

68,6%

de nos élèves ayant fait leur entrée au secondaire en 2016 ont obtenu un premier diplôme ou qualification avant l'âge de 20 ans.

* Consulter le glossaire pour la liste des matières à sanction

Nos enjeux quant à la réussite et le bien-être de nos élèves

Le CSSDHR a entrepris une démarche de consultation approfondie visant à déterminer les vulnérabilités de ses établissements. Grâce à cette approche collaborative, le CSSDHR sera en mesure de mettre en place des stratégies adaptées pour soutenir au mieux les élèves et la communauté éducative dans leur parcours de réussite scolaire.

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22
CSSDHR	69,6%	68,9%	72,9%	74,6%	71,3%	67,7%	67,4%	68,6%
Ensemble du QC	78,8%	80,1%	80,9%	81,8%	81,7%	81,8%	82,1%	82,1%

Réussite des élèves

PRIMAIRE

- Français lecture 1^{er} cycle.
- Français lecture 2^{er} cycle.
- Mathématique 3^e cycle.

SECONDAIRE

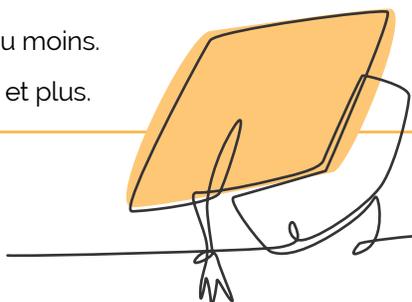
- Français lecture-écriture 1^{er} cycle.
- Matières à sanction (mathématique, sciences, histoire, anglais et français).
- Mathématique 1^{er} cycle.

ÉLÈVES EHDAA

- 47,7% des élèves HDAA ayant débuté le secondaire en classe régulière en 2015 ont obtenu un diplôme ou une qualification.
- 21,1% des élèves en classes spécialisées au secondaire obtiennent un diplôme ou une qualification.

Pour l'ensemble de ces matières

- 12% de nos élèves se situent à 59% ou moins.
- 71% de nos élèves réussissent à 70% et plus.

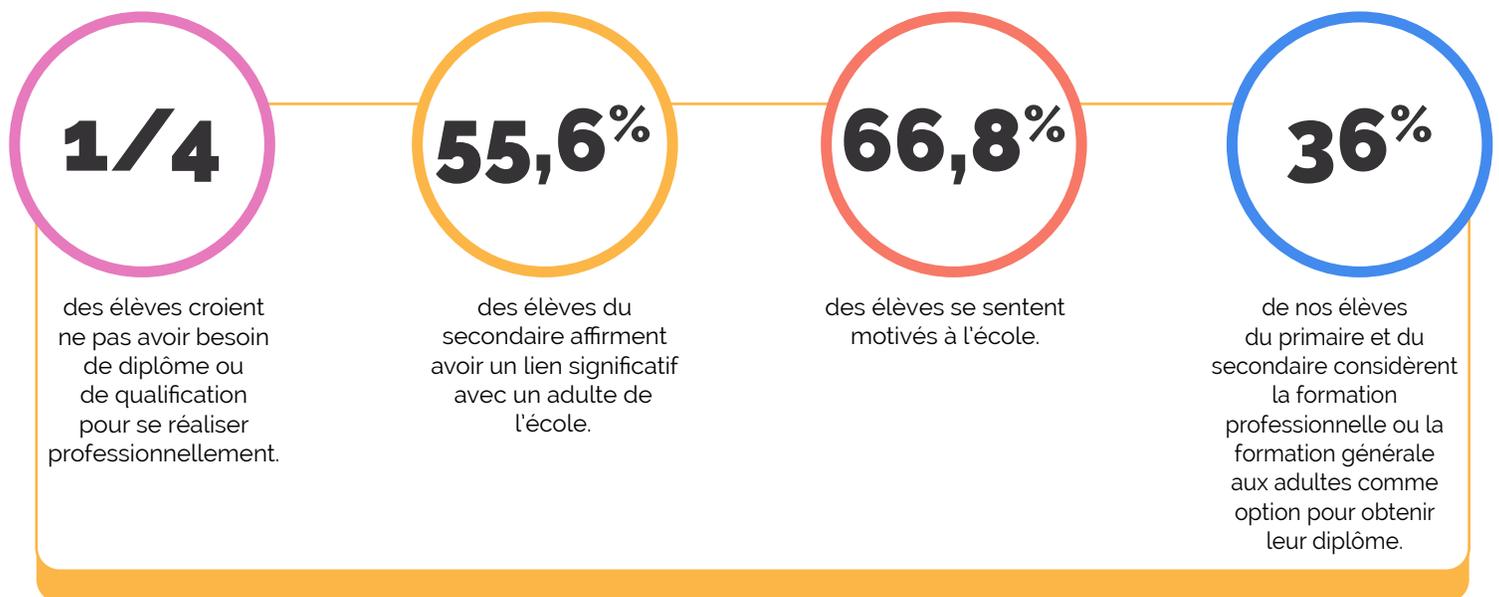


Nos principaux défis en résumé

Enjeux principaux

- **Diplomation et qualification après 7 ans** : Elle est de 68,6%, en recul important depuis 2017, alors que le CSSDHR s'était fixé une cible de 75% dans son PEVR précédent. Ce taux est un des plus faibles au Québec actuellement, la moyenne de l'ensemble des organismes publics de la province est de 82%.
- **Diplomation et qualification des EHDAA** : Au regard de la diplomation et de la qualification, les écarts de réussite entre les élèves EHDAA (avec plan d'intervention) et réguliers sont de l'ordre de 39%. Toutefois, seulement 21 % de nos élèves EHDAA en classes spécialisées au secondaire obtiennent un diplôme ou une qualification.
- **Abandon diplomation et qualification** : Les dernières données officielles du Ministère de 2021 indiquent que 16,6% des élèves admissibles à une diplomation ou une qualification avaient quitté l'école avant l'obtention des celles-ci, comparativement à 13,8% pour l'ensemble du Québec.
- **La proportion d'élèves du primaire étant en réussite assurée** : Nous souhaitons consolider davantage les apprentissages en augmentant à 71% la proportion d'élèves obtenant plus de 70%.
- **Épreuves ministérielles** : Bien que les taux de réussite aux épreuves ministérielles soient en augmentation, nos actions cibleront ces matières comme elles demeurent essentielles à la diplomation de nos élèves.

Quelques chiffres du sondage 2022-2023



Principaux enjeux relatifs à nos **élèves** révélés par les sondages

- 1 La proportion de nos élèves ayant vécu de la violence et de l'intimidation.
- 2 La motivation et l'engagement scolaire au secondaire.
- 3 La connaissance d'un adulte significatif au secondaire.
- 4 La perception de pouvoir se réaliser professionnellement sans diplôme ou qualification.

Nos enjeux quant à notre personnel et les parents

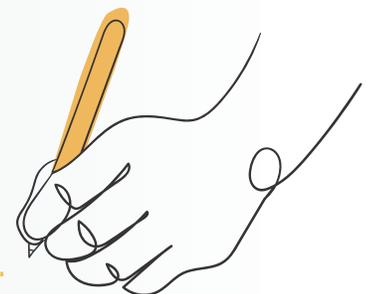
Nos enjeux quant à notre **personnel**

Facteurs	Sont en accord ou plutôt en accord (%)
Le monitoring des données est utilisé pour favoriser la réussite éducative des élèves.	63,5
Je discute de développement professionnel avec mon gestionnaire.	65
Je reçois régulièrement de la rétroaction constructive sur mon travail.	56,5
Les possibilités d'avancement au sein du CSSDHR sont présentes et stimulantes.	45,2
Il existe un plan de fidélisation du personnel efficace et observable au sein du CSSDHR.	23,5
Dans mon travail, je me sens valorisé.e en tant que personne.	69
De façon générale, j'estime avoir assez de temps pour réaliser mes tâches.	50,2

Principaux enjeux vécus chez notre **personnel** révélés par les sondages

- ① L'utilisation des données pour monitorer le progrès des élèves.
- ② La rétroaction reçue du supérieur immédiat.
- ③ Le sentiment de valorisation au travail.

Nous avons examiné attentivement les enjeux identifiés dans le but de formuler un *Plan d'engagement vers la réussite* adapté aux besoins des élèves, du personnel et des parents.

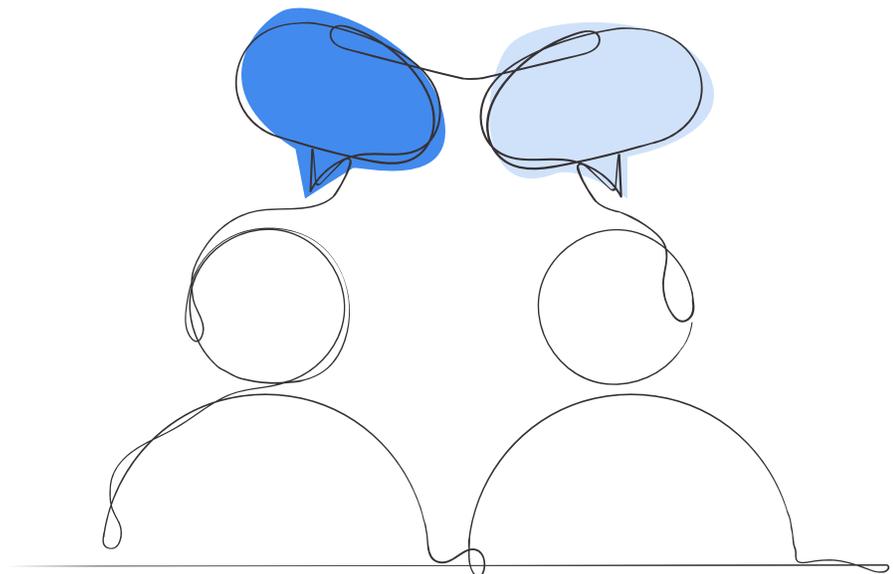


Nos vulnérabilités selon les **parents** de nos élèves

Facteurs	Sont en accord ou plutôt en accord (%)
Le lieu dans lequel mon enfant se sent le plus en sécurité est la salle de classe.	94
Mon enfant a vécu de l'intimidation ou de la violence à l'école.	30
Je valorise la formation professionnelle et générale aux adultes pour mon enfant.	17,9
Mon enfant ne pourra pas atteindre ses objectifs sans l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification.	78,5

Principaux enjeux relevés parmi nos **parents** dans les sondages

- ① L'accompagnement dans la transition vers le secondaire.
- ② La violence et l'intimidation.
- ③ La perception que la formation professionnelle et aux adultes ne sont pas des avenues à privilégier.
- ④ La perception que les élèves peuvent se réaliser professionnellement sans diplôme ou qualification.



Mission, vision, valeurs

Mission

Le Centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services, et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le Centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région. LIP 207.1

Vision

Notre vision consiste à développer **une culture d'apprentissage et de réussite** axée sur la collaboration et la valorisation des expertises multiples. Ainsi, chaque personne s'épanouira en tant qu'apprenant actif, contribuant à la société de demain.

Valeurs

ENGAGEMENT

Chez nos élèves : il s'agit de votre volonté à participer activement et de façon positive à vos apprentissages et à la vie de l'école.

Chez notre personnel : il s'agit de la différence que vous faites au quotidien dans la vie de nos élèves par votre dévouement, votre partage d'expertises et votre volonté de vous dépasser pour assurer leur réussite.

Chez nos parents : il s'agit tantôt de votre intérêt, tantôt d'une communication ouverte ou implication active dans le parcours scolaire de votre enfant. L'écoute, la collaboration, le soutien et la croyance en leur réussite sont des facteurs de protection incontournables pour amener nos élèves au bout de leur parcours scolaire.

RESPECT

Nous valorisons le respect de chacun, reconnaissant les compétences, rôles et responsabilités individuels. Nous accueillons chaque personne dans son unicité. Nous croyons en la collaboration, la transparence et la communication ouverte pour assurer la compréhension mutuelle des attentes, des objectifs et des contributions de chaque membre de l'équipe. Nous encourageons également l'autonomie et la responsabilisation, en conformité à nos différents encadrements dans la réalisation de nos objectifs communs.

COLLABORATION

La collaboration est une approche reconnue par la recherche qui vise à maximiser l'apprentissage des élèves et du personnel en favorisant la mise en commun des expertises. Elle repose sur la volonté de développer le plein potentiel de tous les élèves qui nous sont confiés et des adultes qui les accompagnent au quotidien. Par la concertation et le travail d'équipe, elle vise l'amélioration et la régulation des pratiques dans un contexte scolaire qui se complexifie.

Tableau synoptique

Enjeu 1 : Les apprentissages des élèves et du personnel

Objectif	Indicateur	Donnée de départ	Cible d'amélioration pour 2027
Orientation 1.1 : Faire de la réussite de nos élèves une fierté pour tous.			
1.1.1. Accroître la réussite des élèves.	Indicateurs clés de performance (ICP) :		
	Proportion des élèves ayant moins de 60 %.	11,8 %	8 %
	Proportion des élèves ayant 70 % et plus.	71,2 %	79 %
	Réussite des élèves avec plan d'intervention (EHDAA : élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage).	71,9 %	76 %
	Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire.	 68 %	70 %
	Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6 ^e année du primaire.	 60,7 %	66 %
	Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2 ^e année du secondaire.	 58,5 %	61 %
1.1.2. Accroître l'engagement des élèves du secondaire.	Indicateurs intermédiaires :		
	→ taux de réussite en français lecture 2 ^e année et 4 ^e année du primaire ;		
	→ taux de réussite en mathématique 6 ^e année du primaire ;		
	→ taux de réussite en français lecture et écriture 2 ^e année du secondaire ;		
	→ taux de réussite en mathématique 2 ^e année du secondaire ;		
→ taux de réussite des matières à sanction en 4 ^e année et 5 ^e année du secondaire: histoire et éducation à la citoyenneté, science et technologie, mathématique, anglais et français.			
	Nombre d'élèves ayant 10 jours ou plus d'absences non motivées ou sans retour dans les écoles secondaires.	Nombre d'élèves ayant plus de 10 jours d'absence au 30 avril 23 262 élèves	Réduire de moitié le nombre d'élèves ayant plus de 10 jours d'absence non motivées ou sans retour dans les écoles secondaires
	Proportion d'élèves du secondaire déclarant être motivé.e.s à l'école.	48,5 %	63 %
	Proportion d'élèves du secondaire déclarant avoir un lien avec un.e adulte significative.	55,6 %	67 %
	Taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet pédagogique particulier*.	 45 %	50 %

Enjeu 1 : Les apprentissages des élèves et du personnel

Objectif	Indicateur		Donnée de départ	Cible d'amélioration pour 2027
Orientation 1.2 : Agir de façon concertée afin d'assurer un parcours qualifiant pour chaque élève.				
1.2.1. Accompagner chaque élève vers un parcours qualifiant, en réponse à ses besoins.	Indicateurs clés de performance (ICP) :			
	ICP1 : Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.	🌸	68,6 %	80%
	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.	🌸	68,9%	80%
	Taux de réussite des garçons.	🌸	62,6 %	74%
	Taux de réussite des élèves HDAA.	🌸	47,7%	60%
	Indicateurs intermédiaires de l'ICP1 :			
	→ taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire des élèves à risque (moins de 70 %) ; → taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire en classe adaptée ; → taux de diplomation et de qualification annuel du CSSDHR (donnée maison) ; → taux de diplomation et de qualification en formation professionnelle et en formation générale aux adultes.			
ICP2 : Taux de décrochage (donnée du CSSDHR).		Méthode de calcul	20 %	
Indicateurs intermédiaires de l'ICP2 :				
→ taux de décrochage en formation générale aux jeunes ; → taux d'abandon en formation professionnelle ; → taux d'abandon en formation générale aux adultes.				
Orientation 1.3 : Soutenir l'insertion et le développement professionnels de notre personnel.				
1.3.1. Soutenir le leadership pédagogique des directions d'établissement.	Stades d'évolution des milieux au regard des approches collaboratives.		Donnée de départ inexistante	En fonction des stades d'évolution qui seront à convenir
	Taux d'établissements déclarant avoir implanté des approches collaboratives.		Donnée de départ inexistante	100%
	Nombre de directions d'établissement qui se dotent d'un objectif de développement professionnel.		Donnée de départ inexistante	100 %
	Taux d'utilisation de tableaux de bord par les directions d'établissement.		Donnée de départ inexistante	100 %
	Proportion du personnel déclarant utiliser les données pour monitorer la réussite éducative des élèves.		63,5%	100 %
1.3.2. Accroître le soutien à l'insertion et au développement professionnel du personnel.	Proportion des catégories d'emplois ayant une trajectoire de développement professionnalisant et qualifiant.		Donnée de départ inexistante	100% des catégories d'emploi
	Proportion des employé.e.s discutant de développement professionnel avec leur gestionnaire.		65 %	80%
	Proportion des employé.e.s disant recevoir régulièrement de la rétroaction de leur gestionnaire.		57 %	75%
	Proportion d'employé.e.s affirmant que les défis offerts au CSSDHR sont intéressants.		69%	80%
	Proportion des enseignant.e.s non-détenteur.trice.s de brevet (ENDB) engagé.e.s dans des activités de formation professionnalisantes.		56%	80%
	Proportion des enseignant.e.s non-détenteur.trice.s de brevet (ENDB) engagé.e.s dans une formation menant à une qualification légale (brevet, permis d'enseigner).		14%	50%

Enjeu 2 : Le bien-être des élèves et du personnel

Objectif	Indicateur	Donnée de départ	Cible d'amélioration pour 2027
Orientation 2.1 : Assurer aux élèves et au personnel un milieu sain, sécuritaire, inclusif, stimulant et bienveillant.			
2.1.1. Augmenter le sentiment de bien-être et d'appartenance des élèves et du personnel.	Indicateurs visant le bien-être chez les élèves :		
	Proportion d'élèves déclarant avoir vécu de l'intimidation ou de la violence.	37,4%	20%
	Proportion d'élèves ayant vécu de l'intimidation et de la violence se sentant entendu.e.s par un.e adulte.	67%	80%
	Proportion d'élèves déclarant se sentir bien à l'école.	65,2%	80%
	Indicateurs visant l'appartenance chez les élèves :		
	Proportion des élèves du secondaire déclarant être fier.ère.s de leur école.	65,7%	80%
	Taux d'appréciation des activités offertes par l'école chez les élèves du secondaire.	70,7%	80%
	Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu.	 0%	100%
Indicateurs visant le bien-être chez le personnel :			
Proportion d'employé.e.s considérant que l'environnement de travail est sain et sécuritaire.	82%	90%	
Orientation 2.2 : Faire du CSSDHR un employeur de choix dans un contexte de rareté du personnel.			
2.2.1. Mobiliser le personnel en soulignant leurs forces et leur contribution.	Indicateurs clés de performance (ICP) :		
	ICP1 : Taux de rétention du personnel régulier 0-2 ans au CSSDHR.	86%	90%
	ICP2 : Taux de rétention du personnel régulier 0-5 ans au CSSDHR.	80%	85%
	Indicateurs intermédiaires des ICP1 et ICP2 :		
	→ taux de rétention du personnel professionnel ;		
	→ taux de rétention du personnel enseignant ;		
	→ taux de rétention du personnel de soutien ;		
	→ taux de rétention du personnel cadre.		
	Proportion du personnel qui se sent valorisé dans son travail.	76 %	85%
Proportion du personnel qui affirme que les bons coups et les réussites du personnel sont soulignés et mis de l'avant.	70 %	80%	
Proportion du personnel qui considère que les idées du personnel sont prises en considération dans le processus de décision.	73 %	80%	
Proportion du personnel qui est fier de travailler au CSSDHR.	89 %	90%	
Proportion du personnel qui est satisfait de l'accompagnement lié à ses nouvelles fonctions.	69 %	80%	

Déclaration de services

Au sein du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, notre dévouement envers la population que nous servons et nos 45 établissements se manifeste par notre engagement à accomplir pleinement notre mission, tout en demeurant fidèles à nos aspirations et à nos valeurs. Nous offrons des services professionnels et encourageons un cadre d'apprentissage stimulant pour tous nos élèves et notre personnel.

Une approche humaine et professionnelle, un personnel courtois et accueillant

Toute personne (jeune ou adulte) qui reçoit un service peut s'attendre à :

- être servie avec courtoisie;
- connaître l'identité de la personne à qui elle s'adresse;
- ce que la confidentialité de sa démarche soit respectée;
- ce que sa demande soit traitée avec équité, impartialité et transparence;
- obtenir des explications claires et précises;
- obtenir le soutien nécessaire pour formuler sa demande;
- recevoir promptement un retour d'appel ou un accusé de réception à sa demande;
- être dirigée vers la personne ou l'organisme approprié lorsque ce n'est pas le CSSDHR qui est directement responsable de fournir le service dont elle a besoin.

Afin de faciliter l'accès à nos services, nous nous engageons à :

- offrir un accueil courtois dans tous nos établissements et à notre centre administratif;
- ce que les lieux soient facilement accessibles aux personnes ayant des incapacités et à prendre les moyens pour offrir les meilleurs services adaptés disponibles;
- communiquer de façon efficace et régulière afin que les élèves, les parents et la population puissent accéder en tout temps, et de partout, aux services offerts.

Glossaire du PEVR

Approches collaboratives : Dispositif comportant un processus collaboratif entre des personnes ayant en commun un domaine d'expertise, une pratique professionnelle ou un but commun d'apprentissage. (Réverbère)

Établissement : Le terme établissement inclut les écoles primaires et leur service éducatif de garde, les écoles secondaires et les centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes.

Élève à risque : On entend par « élèves à risque » des élèves qui présentent des facteurs de vulnérabilité susceptibles d'influer sur leur apprentissage ou leur comportement. Ils et elles peuvent ainsi être à risque, notamment au regard de l'échec scolaire ou de leur socialisation, si une intervention rapide et soutenue n'est pas effectuée.

Inclusif : L'inclusion scolaire, et les pratiques inclusives qu'elle soutient, repose sur l'idée que tous les enfants devraient apprendre ensemble et ce, indépendamment de leurs caractéristiques particulières. (méta-analyse et méta-synthèse UQTR, Nadia Rousseau)

Indicateur : Toute mesure significative, relative ou non, utilisée pour apprécier les résultats obtenus, l'utilisation des ressources, l'état d'avancement des travaux ou le contexte externe. (Stratémia)

Leadership pédagogique : Le leadership pédagogique est avant tout un leadership axé sur l'apprentissage. Ce leadership a une préoccupation, voire une passion, pour l'apprentissage qui rend ce concept vital pour les acteurs du secteur de l'éducation. (Wikibéral)

Matières à sanction : Pour le PEVR 23-27, les matières à sanction qui sont considérées comme nos indicateurs sont les matières ayant une épreuve ministérielle. Il s'agit de matières en 4^e secondaire : mathématique (CST, TS ou SN), science et technologie (ST ou STE) ou les applications technologiques scientifiques (ATS) et histoire du Québec et du Canada. Matières en 5^e secondaire : français, langue d'enseignement et anglais, langue seconde (programmes de base ou enrichi).

Monitorer : Fait de surveiller quelqu'un ou quelque chose avec un appareil de suivi, de contrôle automatique. (Dictionnaire français)

Parcours qualifiant : Parcours de formation menant à l'obtention d'une des 12 voies qualifiantes au Québec :

- le diplôme d'études secondaires (DES);
- le diplôme d'études professionnelles (DEP);
- l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP);
- l'attestation d'études professionnelles (AEP);
- l'attestation de formation professionnelle (AFP);
- l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ);
- le certificat de formation en entreprise et récupération (CFER);
- le certificat de formation préparatoire au travail (CFPT);
- le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS);
- le certificat d'équivalence d'études secondaires (CEES);
- le certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes (CFISA);
- l'attestation de compétences (ADC).

Rétroaction : Information tirée d'une action antérieure ou d'une situation, et utilisée pour le contrôle, la prévision, la reconnaissance ou la correction immédiate ou future de cette action ou de cette situation. (Office de la langue française)

Réussite éducative : La réussite éducative couvre les trois grands vecteurs de la mission de l'école québécoise : instruire, socialiser et qualifier. Elle englobe la réussite scolaire, mais va au-delà de la diplomation et de la qualification en tenant compte de tout le potentiel de la personne dans ses dimensions intellectuelles, cognitives, affectives, sociales et physiques et ce, dès le plus jeune âge. (MEQ)

Réussite : La réussite scolaire, lorsqu'il est question d'indicateurs de réussite (ex. : taux de réussite), s'intéresse aux résultats d'élèves en français, langue d'enseignement, en lecture, en écriture et en mathématique ou concerne la diplomation et la qualification lorsqu'il s'agit d'un indicateur MEQ.

Tableau de bord : Outil qui permet aux utilisateur.trice.s de visualiser des données sous forme de chiffres, ratios, graphiques (indicateurs) afin de suivre et d'analyser le portrait de situation d'un service ou même d'un processus spécifique. Il facilite la prise de décision éclairée pour l'atteinte des objectifs fixés. (Stratémia)

Trajectoire professionnelle : Trajectoire de développement professionnel qui vise à renforcer les compétences et les connaissances d'une personne dans son domaine d'expertise, tout en favorisant sa croissance professionnelle à long terme. Elle peut impliquer des étapes progressives, des transitions vers des rôles ou des responsabilités plus élevés, ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences ou qualifications.

Taux de diplomation et de qualification : Ce taux est l'indicateur de suivi principal en matière de diplomation et de qualification. Calculé 5, 6 et 7 ans après l'arrivée d'une cohorte en 1^{er} secondaire, le taux de diplomation et de qualification rend compte de la proportion de jeunes ayant obtenu un diplôme d'études secondaires (DES), d'études professionnelles (DEP) ou encore une qualification (certificat de formation en métiers semi-spécialisés ou certificat de formation en préparation au marché du travail). C'est à partir de cet indicateur que la cible ministérielle de diplomation a été fixée. (Réseau réussite Mtl)